



## REUNION CARAR

### Le jeudi 7 septembre 2017, à 19 heures, à CHAPONNAY

Présents :

**Comité des Alpes** : Y. CHENAL, P. CRAIGHERO, J.P. FALCONNAT, P. GRANGE, P. MURGIER, Y. PERROT.

**Comité Drôme Ardèche** : P. CARRÉ, F. ESCOFFIER, P.MALINVERNI, JM. PATOUILLARD, F. PEREZ.

**Comité du Lyonnais** : G. BUATHIER, P. COSTA, D. FALQUE, O. FOURNIER, J.C. GROS, E. MERAND.

Invités : J.GARDON, D. FLECHE

Excusés : G.FABREGOULE (DA)

Non représenté : Comité Auvergne (membres démissionnaires)

Le Président Jean Pierre FALCONNAT ouvre la séance à 19h00.

Thèmes	Observations – décisions – actions à mener
<p>1) <u>Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2017</u> :</p> <p>Le compte rendu de la dernière réunion de la CARAR du 15 juin 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.</p> <p>2) <u>Fonctionnement CARAR</u> :</p> <p>Le Bureau Directeur de la CARAR s'est réuni le 7 septembre 2017 à 16 heures 30 à CHAPONNAY.</p> <p>Plusieurs points ont été abordés dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Point sur la trésorerie</li><li>• Contact avec l'Auvergne</li></ul>	

### 3) Point Financier (Jean Claude GROS) :

#### Trésorerie :

Contact avait été pris par Jean-Claude GROS avec les Trésoriers des 3 Comités Territoriaux pour faire le point sur les sanctions financières CHIR et pour la mise en place du prélèvement direct sur les Comptes Clubs.

#### Rappel Prélèvement des sanctions CHIR 2016 2017 :

- 36 000 € ont été prélevés au titre des sanctions 2016-2017
- Jean-Pierre FALCONNAT confirme le maintien des pénalités financières et sportives mises en place par la F.F.R. pour la saison 2017-2018, selon le barème des sanctions, consultable sur les Statuts et Règlements de la F.F.R. Seules les sanctions financières administratives ont été supprimées.

#### Situation de trésorerie :

- 35 108 € en banque
- A vérifier : la redistribution aux Clubs, par le Comité des Alpes (1 680 €) et par le Comité Drôme Ardèche (600 €) pour l'organisation des Tournois M14 ans (versements effectués le 26 juin 2017)

#### Débat sur les affectations :

Le débat sur les affectations des excédents de trésorerie en diverses directions se poursuit, après les premières discussions entamées en juin 2017.

##### ... Commission Jeunes :

Etude à mener sur l'aide aux clubs pour les compétitions « Jeunes » (des propositions seront émises par la Commission Jeunes, qui se réunit le 26 septembre)

##### ... Commission Féminines :

Etude à mener sur l'aide aux clubs pour les compétitions « féminines »

##### ... Commission Cohésion Sociale :

Etude à mener sur l'aide aux Clubs pour les actions de Cohésion sociale

#### Courrier d'information :

Courrier envoyé à tous les Clubs par l'intermédiaire des C.T et des C.D. pour préciser les aides financières destinées à l'organisation des Tournois M14 ans.

#### Implication des Commissions :

Les Présidents de Commissions devront transmettre des propositions, des chiffrages, et définir des moyens de contrôle relativement à ces aides financières.

Ces propositions seront étudiées le 14 décembre à 16h, par un groupe de travail constitué des 3 membres du Bureau Directeur et des 3 Présidents des Comités Territoriaux.

<p>... <u>E.T.R.</u> Projet d'aide à la formation des entraîneurs et éducateurs permanents de clubs</p> <p>... <u>Autres possibilités</u> : Aide au déplacement Jeunes Aide matérielle aux Clubs</p>	<p>La validation des choix retenus, sera soumise au Comité Directeur du 14 décembre à 19h.</p>
<p><b>4) <u>Contact avec le Président du Comité d'Auvergne pour la gestion des compétitions</u> :</b></p> <p>Le Comité d'Auvergne a souhaité participer à la gestion d'une compétition en complément de la gestion des Féminines. Le Comité Directeur a donné un accord de principe sous réserve que le Comité d'Auvergne réintègre la CARAR.</p> <p>Une rencontre devait être organisée, à l'initiative du Président de la CARAR, avec Marc VAURE.</p> <p>Jean Pierre FALCONNAT a envoyé un courrier sur ce sujet le 26 juin 2017 à Marc Vaure, président du Comité d'Auvergne.</p> <p>Le Comité d'Auvergne a participé à la réunion du Secteur Sud-Est, le 30 août à AVIGNON.</p> <p>Il a été décidé, lors de cette réunion, de confier la gestion des Compétitions féminines Sud-Est, ainsi que la compétition Teulière B (Secteur Sud-Est-Nord) au Comité d'Auvergne.</p> <p><b>5) <u>Organisation des compétitions jeunes 2017 – 2018</u> :</b> (Pierre MALINVERNI, Yvette PERROT, Daniel FLECHE )</p> <p><b><u>Pour mémoire</u> :</b></p> <p>Le Congrès de Bourges a validé les grands principes proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brassage en début de saison (16 septembre), jusqu'aux vacances de Toussaint.</li> </ul>	

- Equilibrage des niveaux.

Depuis, la F.F.R. a apporté des informations nouvelles :

- Brassage FFR pour les catégories :
  - ... Crabos
  - ... Alamercery
  - ... Gaudermen
- 24 meilleures équipes retenues en Crabos (selon classement 2016-2017)

#### **Secteur Sud Est, Réunion Epreuves Jeunes, le 30/08/2017 :**

Cette réunion s'est tenue le 30 août au Comité de Provence à AVIGNON en présence des 7 Comités du Secteur Sud Est (20 Dirigeants présents).

Cette réunion a été animée par Gilbert CHEVRIER, Président du Secteur Sud Est. Le compte-rendu a été transmis aux membres de la CARAR.

#### Bilan compétition Sud Est 2016-2017 :

Les frais d'arbitrage se sont élevés à 6 993,68 € (7894,24 € en 2015-2016)

Les frais pour « terrains neutres » se sont élevés à 10 930 € (11 843 € en 2015-2016)

Les finales ont été parfaitement organisées à ORANGE et se sont, dans l'ensemble, bien déroulées.

Gilbert CHEVRIER a précisé qu'aucune dépense ne pouvait être engagée sans accord préalable du Responsable de Secteur.

#### Calendrier 2017-2018 :

Les Clubs joueront jusqu'à la mi-mai, au minimum.

Il y aura deux phases :

Le Secteur Sud-Est est un des seuls à organiser cette deuxième phase, qui nécessite de disposer d'au moins 9 dates disponibles.

R7 de la première phase se jouera le 17/03

Le Sous-Secteur Nord et le Sous-Secteur Sud, organiseront la première phase afin de satisfaire à cette obligation.

La réunion de la Commission des épreuves pour organisation de la deuxième phase se tiendra le 23 mars 2018.

Les Demi-Finales et les Finales Comités seront programmées :

**les 24 et 31 mars 2018**

La deuxième phase sera donc organisée en Poules de 5.

Les dates de ces Poules s'échelonnent

du 7 avril au 12 mai, puis du 19 mai au 17 juin pour les phases finales.

Deux propositions ont été retenues pour l'organisation des Finales du Secteur Sud Est le 17 juin 2018 (Drôme Ardèche ou Côte d'Azur)

Cette date doit être réexaminée, lors de la réunion du 26 septembre, car il s'agit de la période du Baccalauréat

Gestionnaires des compétitions 2017-2018 :

Sous-Secteur Nord :

Balandrade et Teulière A : Drôme Ardèche

Danet et Cadets Territoriaux : Alpes

Teulière B : Auvergne

Phliponneau : Lyonnais

Sous-Secteur Sud :

Balandrade et Teulière A : Provence

Phliponneau et Teulière B : Côte d'Azur

Engagements Secteur Sud-Est :

Balandrade : 64

Phliponneau : 93 ou 95

Teulière A : 90 ou 92

Teulière B : 84 ou 86

Danet : 21

Cadets Territoriaux : 30

Ces chiffres sont pratiquement équivalents ou en légère augmentation par rapport à la saison 2016-2017.

Règlements financiers :

Compte-tenu des problèmes rencontrés lors des saisons précédentes, il a été décidé d'appliquer des amendes en cas de forfait lors de la deuxième phase.

100 € par forfait

400 € par forfait général

Courrier pour les finales Sud-Est :

Un courrier devra être établi par les 3 Présidents des Comités

Territoriaux, à l'intention de Gilbert

CHEVRIER, pour demander

l'organisation des Finales Sud-Est en Drôme Ardèche.

<p>Ces amendes seront prélevées par le Comité Territorial compétent</p> <p>En ce qui concerne les déplacements en Corse, ceux-ci seront organisés de façon identique à la saison 2016-2017, et comprenant des réservations gérées par le Comité Corse.</p> <p><u>Féminines :</u></p> <p>Le Comité d'Auvergne reste chargé des compétitions. 26 équipes sont engagées en Promotion Fédérale à 7 :</p> <p>15 dans le Nord, 11 dans le Sud, 16 en Cadets à 7, 8 dans le Nord, et 8 dans le Sud</p> <p><u>Débat :</u></p> <p>Opacité des comptes financiers Sud-Est depuis de nombreuses années Possibilité en cas de désaccord, d'organiser des Finales Sud-Est limitées à la partie Nord de ce Secteur, avec les 4 Comités de la CARAR.</p> <p><u>Collectif Haut Niveau :</u></p> <p>Jean-Marc PATOILLARD évoque le cas des Equipes Elite du Comité D/A (Equipes Rovaltain). La nouvelle formule de brassage va perturber et complexifier la constitution des Poules Balandrade et Teulière, avec l'intégration des Clubs professionnels non qualifiés en Crabos, en Alamercery, en Gaudermen.</p> <p><u>Sélections Taddéi :</u></p> <p>3 journées Taddéi sont prévues en janvier 2018. Ce regroupement de dates pose des problèmes pour les clubs qui se retrouveront avec une longue période d'inactivité</p>	<p><u>Questions à la F.F.R. :</u> Jean Pierre FALCONNAT devra interroger le Trésorier Général de la FFR sur le versement de la subvention fédérale au Secteur Sud Est (63.000 €)</p>
<p>6) <u>C.H.I.R.</u></p> <p><u>Rappel Décision :</u></p> <p>Le Comité Directeur avait décidé le 15 juin de maintenir le système actuel à l'unanimité (moins une voix contre : Paul MURGIER évoque le cas de Thonon les Bains) :</p>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 poules de 10</li> <li>• Mise en place du serpentini pour la constitution des poules</li> </ul> <p>Pour la saison 2017-2018, le CHIR sera géré par le Comité des Alpes. Lors de la réunion du 2 mai 2017, Daniel FLECHE avait fait parvenir le classement définitif des trois poules du C.H.I.R. de la saison écoulée.</p> <p>La constitution des poules, et des calendriers a donné lieu à une série d'échanges par mail début juillet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 clubs Lyonnais</li> <li>• 10 clubs Alpes</li> <li>• 9 clubs D/A</li> </ul> <p>Les calendriers version Word et PDF ont été transmis le 19 juillet par le Comité des Alpes.</p> <p>Les Règlements Sportifs, ainsi que la Charte de bonne conduite ont été validés par la F.F.R.</p> <p>Ces documents ont été transmis aux comités, pour diffusion, par le Comité des Alpes le 19 août.</p> <p>Les finales Territoriales se dérouleront le samedi 21 ou le dimanche 22 avril 2018 dans les 3 comités territoriaux.</p>	<p><u>Commissions Régaliennes :</u> Les Présidents des Comités Territoriaux devront transmettre rapidement le nom de leurs membres pour permettre la constitution des 3 Commissions Régaliennes. (2 membres titulaires et 2 membres suppléants, pour chaque Commission)</p>
<p><b>7) <u>Haut Niveau , Politique sportive fédérale et E.T.R. :</u></b> <b>(Jérôme GARDON)</b></p> <p>L'E.T.R. Rhône-Alpes a été réunie en stage les 14 et 15 juin 2017, à Saint Jean en Royans.</p> <p>La prise en charge financière a été faite par les Comités Territoriaux (ligne E.T.R.)</p> <p>Les élus de chaque Comité en charge de l'Equipe Technique Territoriale ont été invités à ce stage.</p> <p>Suite au colloque des Conseillers Technique à Angers, l'E.T.R. a été missionnée pour mettre en œuvre la politique sportive fédérale.</p> <p>Il est à noter que sa déclinaison s'effectuera sur les mêmes modes d'organisation que les saisons précédentes.</p>	

Cette année, il n'y a pas eu de stage de formation continue des CRT du Secteur SUD EST.

Cependant, un certain nombre d'informations importantes ont fait l'objet d'échanges entre Conseillers Techniques (CTS/CTT/CRT) :

- Nouvelles formes de pratique à l'Ecole de Rugby
- Modifications du Rugby Digest  
(plus de plaisir, plus d'évitement, moins de combat)
- Jouer en sécurité
- Formation fédérale
- Calendrier détection, sélections
- Suppression des TADDEI M 17ans
- Maintien des TADDEI M 15 ans et M 16 ans

### Thématiques

- Point Haut Niveau Jeunes :

Dirigeants Relais dans les Comités Territoriaux :

... Alpes : Pierre GRANGE

... Lyonnais : Daniel FALQUE

... D/A : à désigner

- Formation continue :

... Une E.T.R. élargie (Cadres Techniques, Entraîneurs, Directeurs de Centres de Formation...) se déroulera le mercredi 27 septembre au Matmut Stadium de LYON de 10h à 17h.

Elle sera animée par Gérard BASTIDE.

... Facturation réglée par la CARAR et à répercuter en direction des 3 Comités Territoriaux.

- Calendrier :

Nécessité de valider le plus rapidement possible, les dates retenues pour diverses rencontres de sélections.

... Challenge GRUFFAT à RUMILLY, le 25 novembre 2017, avec toutes les Sélections Départementales (250 joueurs)

... Interterritorial Rhône-Alpes les 3 e 4 mars dans le Lyonnais, pour les M16 ans.

... Interterritorial Sud-Est les 24 et 25 mars (si accord PACA et Corse) pour les M15 ans.

Ces propositions devront être validées rapidement par une Commission composée de :

- Eric LACHAIZE
- Jérôme GARDON
- Daniel FALQUE
- Pierre MALINVERNI
- Yvette PERROT

**8) Point sur les Moins de 14 ans :**

- Le Challenge Fédéral et le Super Challenge seront organisés aux mêmes dates. (Pas de dates prévues pour les brassages)
- Le Super Challenge semble devenir le Challenge Officiel. (avec association des Clubs professionnels TOP 14 et PRO D2)
- Patrick CRAIGHERO évoque les problèmes induits par cette formule qui écarte de fait, les clubs amateurs.
- Une nécessaire souplesse devra être mise en place au niveau des Comités Départementaux.
- Un nouveau Secteur a été créé, regroupant la CRAR et Bourgogne Franche Comté (calendrier de vacances scolaires identique)
- Possibilité de continuer avec PACAC (80 Clubs), notamment pour les Clubs du Sud Drôme Ardèche.
- Evolution des Effectifs par Territoires, baisse de ces Effectifs en EDR et en M14, depuis plusieurs saisons. Les Clubs de Rhône Alpes se portent mieux en termes d'Effectifs que la majorité des Clubs sur le plan fédéral.

**9) Plan d'actions Rugby féminin 2017-2018 :**

**(Fabienne ESCOFFIER)**

- Bilan du stage de TIGNES fin août pour les M 18 ans.
- Implication importante de Frédéric POURCEL
- Jean-Marc PATOUILLARD rappelle la nécessité de préciser le

fonctionnement avec Fred POURCEL et le Cadre Technique désigné pour les Féminines (C.T. Auvergne)

#### Stage M. 18 ans Féminines à TIGNES les 24, 25, 26 août 2017 :

- **Objectifs :**

Stage sportif permettant la détection des meilleurs potentiels rugby féminin M 18 ans :

... Classer les joueuses pour constituer la Liste Rhône-Alpes à présenter en Sélection de Secteur

... Imprégner les joueuses de l'état d'esprit du jeu demandé en Sélection.

#### Organisation du Stage :

En accord avec la station de TIGNES et l'UCPA, le stage a été organisé par Fabienne ESCOFFIER et Fred POURCEL.

La facture transmise par Fabienne sera à acquitter par la CARAR à l'UCPEA.

Le matériel sportif a été mis à disposition par le Comité Drôme-Ardèche.

*(Ballon, cellules vitesse, plots, 40 chasubles, 40 maillots, 2 pharmacies)*

La Station de TIGNES a mis à disposition les boucliers, sacs à plaquages et joug.

L'UCPA a assuré un hébergement et une restauration de très bonne qualité.

L'accueil par la Station de TIGNES et son équipe a été parfaite.

#### L'encadrement était constitué de :

Dirigeantes : Karine POLAUD, Béatrice HEBERT

Entraîneurs : Melissa LEBOEUF, François MOREL, Romain RONDEAU

Coordonnateur Sportif : Fred POURCEL

#### Liste des joueuses :

45 joueuses ont été listées pour être convoquées d'un commun accord entre le Lyonnais (Mélicha LEBOEUF), les Alpes (François MOREL), et la Drôme-Ardèche (Fred POURCEL).

Elles ont été convoquées au mois de juin pour ce stage par le Comité Drôme Ardèche.

8 joueuses ont décliné l'invitation. Une liste supplémentaire a donc été à nouveau convoquée fin juillet.

Au total :

38 joueuses ont participé au Stage :

- Alpes : 15
- Drôme Ardèche : 11
- Lyonnais : 12

5 joueuses n'ont pas été convoquées, car elles étaient en stage national à MARCOUSSIS

3 de ces joueuses ont été retenues en Equipe de France M 18ans à 7

Le bilan sportif a été transmis avec le compte-rendu établi par Fred POURCEL.

Pratique féminine :

- Calendrier toujours en attente de validation à l'issue de la réunion du 14 septembre
- Absence d'informations précises sur les calendriers
- Challenge Sud-Est géré par l'Auvergne (pas de calendrier à ce jour)
- Seven Intercomités non reconduit
- Problème de calendrier M15 ans (2 dates communes avec le super Challenge)
- Stage de détection M18 ans en octobre
- Demande d'intégrer des Cadres Techniques des 3 Comités Territoriaux sur les Actions Féminines
- Paul MURGIER précise qu'il y aura un Tournoi exclusivement féminin, lors du Challenge GRUFFAT le 25 novembre à RUMILLY
- Patrick CRAIGHERO souligne l'évolution du Tournoi Monts et Vallées avec l'invitation de Collectifs Filles. Ce tournoi se déroulera à VOIRON le 7 avril 2018.
- Date de la prochaine Commission Féminine à prévoir

#### 10) Cohésion Sociale ( Pierre MALINVERNI)

- Rappel décision du 15 juin :

Il a été décidé d'obtenir confirmation des budgets prévisionnels avant toute action de « Cohésion sociale »

- Appel à projet sport/prison 2017 :

Dans le cadre de ses projets, le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône Alpes (CROS RA) en partenariat avec la Direction Interrégionale des Services Pénitenciers Rhône-Alpes-Auvergne (DISP) mènent ensemble depuis 2012, avec la collaboration des Ligues et des Comités Régionaux, le projet SPORT et PRISON.

A travers un cycle de sensibilisation (8 séances de 2h), animé par un Technicien du sport, spécialiste dans sa discipline, cette action a pour objectif d'apprendre aux détenus les techniques du sport et ses valeurs :

Implication et développement psychologique et physique.

Les actions menées précédemment étant de réels succès, le projet est reconduit en 2017, grâce à un accompagnement de la part du CROS Rhône-Alpes et de la DISP. Nous recherchons donc 2 disciplines qui pourraient intégrer ce projet, et intervenir au Centre Pénitentiaire de Aiton (73) et de Bourg en Bresse (01)

Les Comités Départementaux ou Territoriaux qui sont prêts à s'investir dans cette démarche, devront informer le CROS Rhône-Alpes :

**avant le 24 septembre 2017**

- Tournoi inter-régional des ITEP :

- ... Reconstitution de ce Tournoi en 2017-2018
- ... En Drôme Ardèche (possibilité RC Romans)
- ... Budget à établir en octobre 2017
- ... Projet à valider le 14 décembre

11) Contrats d'objectifs avec la Région : (Yves CHENAL)

Rappel des Décisions :

Le groupe de travail de la CARAR en charge du dossier « contrats d'objectifs » est constitué de :

- Michel CROS (Lyonnais)
- Yves CHENAL (Alpes)
- Gilbert GARNIER (à confirmer par le Président D/A)

Ce groupe est coordonné par Jean-Claude GROS

**Dépôt des dossiers :**

- Dossier envoyé le 29 juin à la Région
- Demande totale = 78 000 €
- Le Comité d'Auvergne a effectué une demande distincte

**12) Questions diverses :**

- **Article du Progrès du 20 août :**

Jean-Pierre FALCONNAT évoque cet article, qui fait état du soutien par les Comités Territoriaux et par les Elus de la CARAR à la Liste en cours de constitution, conduite par Robert NATALI.

Après discussion et mise au point, le Comité Directeur de la CARAR précise que les affirmations mentionnées en cet article sont erronées, déplacées, et ne correspondent pas aux informations communiquées au journaliste du Progrès par des élus de la CARAR.

Jean-Pierre FALCONNAT rappelle la qualité des relations et des échanges au sein de la CARAR et souhaite que cet état d'esprit perdure dans les mois à venir.

Le président de la CARAR s'oppose catégoriquement à toute discussion et à tout débat concernant un éventuel soutien à quelque liste qui se présenterait au suffrage de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Prochaine réunion de la C.A.R.A.R. le jeudi 14 décembre à 19h à CHAPONNAY.

**Le Secrétaire Général,  
Patrick CARRE**